



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E96804

VALABLE JUSQU'AU 22/09/2026

ÉDITÉ LE

25/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2010B01521

Siret : 443 017 827 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2109118

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011041809104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011041809104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : ACTIVE HABITAT DEVELOPPEMENT

13 RUE THIERS
77124 VILLENROY

Téléphone : 06 10 30 67 23

Portable : 06 10 30 67 23

Fax :

Site Internet : www.groupe-active-habitat.com

E-mail : l.charpy@gah77.fr

Responsabilité légale :

CHARPY LUDOVIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	26/07/2022
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	01/07/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	05/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	16/11/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.